

Epreuve de certification du DC1  
**Accompagnement social et éducatif spécialisé**

Intitulé de l'épreuve : **PRESENTATION ET SOUTENANCE D'UNE NOTE DE REFLEXION**

**PRESENTATION DE L'EPREUVE**

Epreuve orale, avec 2 membres de jury, d'une durée de 20 minutes dont 5 minutes de présentation. Avant de répondre aux questions du jury, les candidats présentent de manière synthétique leur note de réflexion d'une quinzaine de pages sur l'accompagnement social et éducatif spécialisé de personnes ou de groupes.

L'épreuve donne lieu à une première notation, avant audition du candidat, du document utilisé comme support de l'entretien :

- la note de réflexion est notée sur 20 points – coefficient 1
- la soutenance orale est notée sur 20 points – coefficient 1

Le DC 1 comprend, par ailleurs une évaluation en cours de formation sur un des sites de stage. La note sur 20 est déterminée conjointement et paritairement par les référents professionnels et les formateurs. Cette note est portée sur le livret de formation du candidat.

La formation relative au DF1 est de 400 heures.

**OBJECTIFS DE L'EPREUVE**

Cette épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités de réflexion du candidat sur l'accompagnement éducatif et social.

**COMPETENCES ET INDICATEURS DE COMPETENCES A REPERER**

(source : arrêté du 20 juin 2007 – annexes 1 et 2)

L'évaluation de la note de réflexion et la soutenance orale portent sur les compétences énoncées dans le domaine de compétences 1 du référentiel professionnel.

Compétences	Indicateurs de compétences
Instaurer une relation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir prendre en compte la situation de la personne ou du groupe</li> <li>• Savoir observer les attitudes et comportements des usagers</li> <li>• Savoir développer une écoute attentive et créer du lien</li> <li>• Savoir identifier et réguler son implication personnelle</li> </ul>
Aider à la construction de l'identité et au développement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir repérer et mobiliser les potentialités de la personne ou du groupe</li> <li>• Savoir repérer et respecter les déficiences, incapacités, handicaps et les facteurs qui font obstacle au parcours individuel des personnes</li> <li>• Savoir proposer et mettre en œuvre des activités susceptibles de permettre la progression de la personne aidée dans le respect de ses droits et aspirations</li> <li>• Savoir s'interroger et interroger les dimensions éthiques ou déontologiques impliquées dans les pratiques</li> <li>• Savoir favoriser l'expression et la communication</li> </ul>
Assurer une fonction de repère et d'étayage dans une démarche éthique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir favoriser l'apprentissage des règles de vie collective</li> <li>• Savoir utiliser des techniques de gestion de conflits</li> <li>• Savoir se positionner auprès de la personne aidée en tant qu'adulte de référence</li> </ul>

**Les candidats ont été évalués, en cours de formation, sur les compétences ci-dessous :**

Animer la vie quotidienne au sein de l'établissement ou du service	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir utiliser les actes de la vie quotidienne et de la vie collective comme support des apprentissages</li> <li>• Savoir repérer, apprécier en équipe les indices inquiétants concernant la santé ou la mise en danger des personnes confiées</li> <li>• Savoir prévenir et repérer les situations de maltraitance</li> <li>• Savoir inscrire la vie quotidienne de l'individu ou du groupe dans une dimension citoyenne</li> </ul>
Concevoir et mener des activités de groupe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir inventer et organiser des activités dans une visée socio-éducatives</li> <li>• Savoir analyser les besoins des personnes et contraintes des activités</li> <li>• Savoir élaborer, gérer et rendre compte du budget des activités menées</li> <li>• Savoir respecter le cadre juridique des activités</li> </ul>

### Consignes pour l'écrit :

- cohérence de la construction et de la réflexion,
- pertinence de l'articulation entre théorie et pratique,
- implication du candidat (témoignage de positionnement individuel),
- expression écrite (orthographe, syntaxe, lisibilité et clarté)

### Consignes pour l'oral :

- présentation synthétique de l'écrit,
- capacité à échanger avec le jury (argumentation, cohérence des propos, capacité à porter un regard critique sur son travail),
- capacité d'ouverture du candidat.

**Le candidat n'est pas autorisé à avoir des notes supplémentaires mais seulement son dossier éventuellement annoté.**